

De « l'incapacité littéraire des Belges ». Complexe national et contrefaçon

Daniel Droixhe et Olivier Ledain
(Université de Liège)

Au début de 1864, écrit Claude Pichois, la Belgique était comme la langue d'Ésope : on la moquait, on l'admirait. C'était un pays qui singeait la France : le pays de la contrefaçon. C'était un pays qui tenait tête à l'Empire, lequel voulait en faire un pion sur son échiquier» (in Baudelaire, 1976 : 1470). Cette année-là, Baudelaire, en mal de création et d'argent, gagne la Belgique. Ses *Amoenitates belgicae* ont rendu célèbre la plaisanterie versifiée dans *Une eau salubre* :

«Voyez – dit ce Belge badin
Qui n'est certes pas un ondin –
La contrefaçon de la Seine.»
– «Oui – lui dis-je – une Seine obscène!» (Baudelaire, 1976 : 968).

Le «ruisseau si clair et si vert» avait tout, ajoutait Baudelaire, pour enlever aux suicidaires l'envie «d'y terminer leur triste vie». Nerval n'avait-il pas amorcé le propos dans *Lorely*, paru une douzaine d'années plus tôt?

Qu'est-ce qu'une capitale où l'on n'a pas la faculté de se noyer?... Gand a l'Escaut, Liège a la Meuse; Bruxelles n'a qu'un pauvre ruisseau qu'il intitule la *Senne*, triste contrefaçon (Nerval, 1993 : 186).

On accumulerait sans peine les plaintes ou sarcasmes plus directement adressés aux contrefacteurs belges par les auteurs et éditeurs qu'ils lésaient. L'image des «singes de l'Europe» a été explorée par Claude Pichois. Les griefs furent résumés en octobre 1834 dans la *Revue de Paris* par Jules Janin, qui prit la tête de la croisade :

Que la nation la moins littéraire, la nation qui, pour vivre, dépouille depuis un temps immémorial les gens de lettres français, le peuple qui profite d'une barrière des lois, jetée entre lui et nous, pour contrefaire tous nos livres, histoires, romans, poésies, revues, qu'il revend ensuite au rabais aux peuples voisins; que ce même peuple plagiaire, qui n'a pas d'oeuvres propres à défendre, puisqu'il copie tout et ne produit rien, puisqu'il nous vole sans que nous puissions rien lui prendre, ce peuple à l'affût de toutes les nouveautés parisiennes, qu'il imprime à vil prix sur du papier à sucre, avec des fautes sans nombre, ce peuple qui est la ruine matérielle de notre littérature, que ce soit ce même peuple qui permette à ses journaux d'insulter à chaque instant et chaque jour la littérature qui le nourrit, la littérature dont il ramasse les moindres produits, dont il se dispute avidement les moindres pages, voilà, grands dieux, ce qui ne peut se concevoir. Et cependant, depuis longtemps, et à sa honte, la Belgique ne fait pas autre chose. D'une main, elle nous vole, et de l'autre main elle nous déchire (in *Revue de Paris*, oct. 1834, p. 50 sq.).

Il ne peut être question de synthétiser ici, même sommairement, l'histoire d'un piratage évoqué par nombre d'historiens de la littérature (Dopp, 1932; Charlier, 1959; Hellemans, 1983; Deprez, 1990; Fayt, 1993, et Godfroid, 1977, 1987 et 1998). Nous voudrions simplement mettre en évidence la manière dont cette contrefaçon a été assumée par une littérature belge à la recherche de l'identité que lui assignait la

naissance du nouvel État, ou sa fiction. Il convient d'abord de replacer la question dans une perspective historique plus large.

On comprend qu'une certaine historiographie patriotique ait rejeté dans la préhistoire de la «littérature française de Belgique» l'activité artistique antérieure à 1830, date de création de l'État belge. En 1902, Masoin présentait le champ des lettres comme stérilisé par l'instabilité politique ayant caractérisé le XVIII^e siècle et les régimes, français puis hollandais, qui se succédèrent jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance.

Mais un tel jugement faisait bon marché de la création de Sociétés où se retrouvèrent — sous le manteau d'Arlequin des Lumières — maint écrivain ou intellectuel professant l'adhésion aux idéaux des «philosophes» (Mortier, 1978 : 75; Droixhe et Vanwelkenhuizen, 1996). En 1771, la Société littéraire de Bruxelles (1769) devenait l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. En 1779 était fondée à Liège la Société libre d'émulation. Telles furent les premières institutions officielles ayant servi d'« instances de légitimation» sur l'espace qui deviendra celui de la Belgique.

Ce n'est pas ici l'endroit d'illustrer la floraison de talents qui se trouvèrent ainsi encouragés et l'on peut reprendre ici les conclusions de Roland Mortier : «La situation culturelle de nos actuelles provinces wallonnes, encore proche de la léthargie au début du XVIII^e siècle, va se modifier considérablement après 1750, et le dernier tiers du siècle coïncide avec une vigoureuse renaissance intellectuelle et littéraire, qui n'est pas sans analogies avec le “décollage” économique qui marque cette période.»

Dans le domaine littéraire, cette «renaissance» s'est trouvée quelque peu occultée par la polyvalence de certains artistes. On songe à Grétry comme musicien en oubliant qu'il a également, ainsi que l'écrit Mortier, «sa place tout indiquée dans une histoire littéraire de la Wallonie» (1978 : 92). Léonard Defrance s'est imposé comme le principal peintre liégeois des Lumières; du coup, ses *Mémoires* sont parfois rejetés dans l'ombre. Quant au Hainaut, il est dominé par la figure exclusive du prince Charles Joseph de Ligne, esprit brillant et influent dans l'Europe du XVIII^e siècle et par ailleurs auteur, qui fut l'interlocuteur de Mme de Staël, Voltaire ou encore Goethe.

On prétend couramment que les progrès impulsés par les Lumières ont subi un coup d'arrêt avec la Révolution. Le rattachement de 1795 à la France républicaine puis impériale aurait singulièrement appauvri les ressources artistiques «nationales». Comment soutenir la thèse quand on considère, dans le domaine des Beaux-Arts, l'activité de Rutxhiel en sculpture, Gossec, Méhul et Lesueur en musique, Jacques-François Lefebvre et Charles Canter dans les arts «industriels» du métal, etc.? Il est vrai que la production des Liégeois Pierre-Joseph Henkart, Henri Delloye ou Frédéric Rouveroy ne dépasse pas les frontières de leur province. En 1834, Claes demandera : «Effacés et perdus comme nous l'étions alors au milieu de l'immense empire, que pouvait-on attendre de nous? Notre nullité politique égalait notre nullité littéraire.» (1834: 90.) *Le Mercure belge* croit pouvoir constater en 1817 : «C'est à peine si, durant ces vingt-cinq années, on compte deux ou trois ouvrages sortis de nos presses.»

Le rattachement de la Belgique aux Pays-Bas au terme du congrès de Vienne en 1815 ne pouvait, en somme, que stimuler l'attachement des provinces romanes au français. On constate en tout cas que la promotion orangiste en faveur du néerlandais n'a guère été invoquée par les historiens qui vont se pencher sur la «stérilité» de la littérature belge. On ira jusqu'à considérer la «période hollandaise» comme favorable au progrès intellectuel, notamment par la création d'universités et une réorganisation de l'instruction publique.

Dans ce contexte, on n'a pas encore expliqué de façon satisfaisante par quelle concentration ou articulation de facteurs historiques la puissante industrie typographique liégeoise du XVIIIe siècle, que dénoncèrent Diderot et Marmontel, déclina à partir de la Révolution pour laisser la place, une génération plus tard, à la prépondérance absolue de Bruxelles comme centre d'édition. S'agit-il de l'accompagnement « naturel » d'un essor institutionnel? L'intronisation d'Auguste Wahlen, dont l'activité typographique remonte à 1817, en tant qu'imprimeur-libraire de la Cour ne peut être séparée du fait qu'il devient l'un des principaux contrefacteurs de la capitale. Faut-il par ailleurs invoquer la réorganisation, sous la tutelle française, d'une activité liégeoise qui avait jusqu'alors profité de l'extrême 'indulgence du pouvoir épiscopal et qui passait brutalement du laxisme au régime d'une véritable administration et de la loi? La *Bibliographie liégeoise* de Xavier de Theux en est réduite, pour la première moitié du XIXe siècle, à faire valoir quelques «préfaçons », comme celle des *Mémoires d'outre-tombe*. À Bruxelles, en 1841, les presses de Wahlen et Cie affichaient à leur catalogue huit cents ouvrages environ, dont 795 reproductions d'ouvrages étrangers (Ledain, 1995 : annexe I, 6-7). La Société Méline, Cans et Cie, fondée en 1836, lui faisait concurrence avec ses 1299 articles, pour la plupart dérobés aux éditeurs français. On comprend l'acrimonie de la *Revue de Paris*, où s'épanchent les doléances. En 1833, elle constate la perte de plus de trois mille abonnés due à sa réimpression bruxelloise (chiffres donnés par Charlier, 1959 : 171).

Les plaintes, cependant, ne sont pas à sens unique. En 1837, dans sa *Mosaïque belge*, Auguste Baron reconstitue la rencontre d'un écrivain du pays et d'un imprimeur bruxellois auquel le premier vient soumettre sa production. L'éditeur lui administre une sévère leçon d'économie et d'opportunisme :

Permettez, mon cher Monsieur, tous les jours, je reçois de France des manuscrits ou des imprimés, peu importe; je préfère même l'imprimé, les compositeurs le lisent plus couramment. Le titre porte : par Lamartine, par Casimir Delavigne, par Victor Hugo, etc. Je les édite. En quinze jours, tout s'écoule forcément dans le pays et à l'étranger, parce que mes éditions sont aussi belles, plus belles même que celles de France et coûtent deux tiers de moins. Mon bénéfice est aussi clair et aussi certain que celui du voisin sur ses pistolets; les auteurs français ne m'en enlèvent pas un cent. Vous concevez combien, dans un tel état de choses, votre demande est peu pertinente. Vous avez, sans doute, du talent, beaucoup de talent; mais enfin, on peut vous dire, sans vous faire tort, que vous n'êtes pas encore à la taille de ces gaillards-là (Baron, 1837 : 4).

Théodore Weustenraad se fit le champion de ceux qui, se sentant victimes d'une concurrence artistique déloyale, se voyaient en outre brocardés dans les journaux parisiens. Il fonda en 1834, à Liège, l'Association nationale pour l'encouragement et

le développement de la littérature en Belgique, qui s'exprimait notamment dans *La Revue belge*. La réplique nationale qu'il y donne se développe sur trois plans : économique, politique et littéraire. Pourquoi la Belgique, demande Weustenraad, serait-elle la seule nation à se voir interdire la contrefaçon? En outre, à la *Revue de Paris* qui déplorait que «le pays le plus limitrophe de nous, le pays que protègent notre drapeau et nos armes, [soit] le premier à dépouiller et à injurier nos gloires», le secrétaire général de l'Association nationale répondait :

Oui, la France protège la Belgique. C'est à l'ombre de ses drapeaux que notre Révolution s'est accomplie et que se consolide notre indépendance. Aussi nous empressons-nous de lui en témoigner ici toute notre gratitude. Mais que la France soit juste à son tour. Qu'elle n'oublie point que, pendant quinze ans, les Belges ont versé, sur tous les champs de bataille de l'Europe, le plus pur de leur sang, pour la défense de son territoire et la propagation des principes de sa Révolution (*La Revue belge*, tome III, 1836, 68-71).

Sur le plan littéraire, la défense prenait une tournure de type idéologique et moral. Si Weustenraad avait, dans sa jeunesse, subi l'attraction des idées françaises et particulièrement du saint-simonisme, il en était vite revenu, si l'on considère sa production idéologico-poétique. Après qu'il eut mis en cause, au nom de l'indépendance nationale, politique et morale, les «Conquérants parisiens», la révolution de 1848 le trouva retranché dans une thébaïde de méfiance morose et peureuse à l'égard du «torrent» populaire (*La Démocratie*, 1845). Selon lui, le décalage remontait en fait à ses débuts. «Trop d'écrivains français, dénonçait-il dans ses articles de *La Revue belge*, consacrent leur incontestable talent et leur beau génie à la propagation des doctrines les plus immorales et les plus révoltantes, prennent un plaisir infernal à déraciner de l'âme tout sentiment de générosité, de foi, d'amour et d'ordre... et cela dans un but de lucre.»

Étaient visés : Jules Janin, Balzac, Sue, Dumas, Soulié, Hugo, Berthélemy, Sand, Scribe, en compagnie de Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Delavigne, Béranger, Barbier... (Séverin 1914: 84-85). Se détache du funeste cortège Balzac, «assis sur les ruines de la société française comme le chacal sur les ruines des cités détruites de l'Orient», débitant «contes sanglants» et «romans obscènes» dominés par la figure de Vautrin, «scélérat immonde» (Charlier, 1950; 1959 : 178). Rappelons encore, avec Gustave Charlier, qu'une vive campagne avait été menée dans le *Courrier belge* et le *Méphistophélès* contre George Sand, «cette femme qui, pour préparer aux passions les plus brutales un développement sans bornes, vient hardiment proclamer, avec des cris de bacchante ivre, la nécessité de briser les liens les plus sacrés de la nature et de la société».

On comprend dans quel climat fut accueilli Sainte-Beuve lorsqu'il obtint en 1848, contre Weustenraad précisément et d'autres candidats locaux, la chaire de littérature française à l'université de Liège, sur la recommandation de Charles Rogier. On lisait dans *La Tribune de Liège* du 3 septembre :

M. Rogier, notre ministre de l'Intérieur, a préféré appeler un étranger, et quel étranger, grand Dieu ! M. de Sainte Beuve, connu dans le monde littéraire par son fameux roman intitulé *Volupté et certains sonnets* (cité dans Sainte-Beuve, 1957 : 346).

La dénonciation de l'immoralité française va de pair avec la volonté de voir «renaître [...] la Belgique intellectuelle» (Nothomb, 1834 : 430), dans un climat qui n'échappe pas à l'autosatisfaction, entretenue notamment par l'Association nationale. Celle-ci avait claironné un peu vite, en 1836 : «Il y a un an, l'avenir de notre institution était encore incertain.» «L'élan imprimé à l'opinion par *La Revue belge* s'est propagé avec une rapidité sans exemple peut-être dans notre pays.» Les chiffres étaient censés en témoigner. Les livraisons sont passées de cinq à sept feuilles d'impression. Le tirage s'élève à cinq cents exemplaires. Au même moment, Charles Faider y répète sa «conviction inébranlable que la nation belge aura aussi sa littérature» et que celle-ci «peut être indépendante» (1836 : 514-515). D'autres revues voient le jour, où est martelé le projet de «détruire insensiblement le préjugé de notre incapacité littéraire» : le *Recueil encyclopédique belge, ou Revue des producteurs belges dans toutes les parties des sciences, des lettres, des beaux-arts, etc.*; *Le Messager des sciences et des arts de la Belgique*; *La Belgique littéraire et industrielle*; etc. On y relève une association entre arts et industrie où s'exprime un impératif quasi abstrait de «production», d'expansion mettant «à profit» les ressources matérielles du jeune État. La machine typographique et ses officiants appelleraient en quelque sorte l'éclosion intellectuelle. Il faut, écrit le *Recueil encyclopédique belge* en 1839, «fournir à l'intelligence de nos compatriotes, dans quelque partie qu'elle s'exerce, le moyen de produire» (tome III, 1839 : 2).

Un point de vue apparemment discordant se fait parfois entendre. Dans sa *Mosaïque belge*, dont le titre sonne déjà comme l'air d'ouverture d'un divorce annoncé, Auguste Baron, en réfutant l'existence d'une littérature nationale, au motif que la Belgique ne possède pas une langue propre, constate en outre :

Quelle récompense d'intérêt ou d'amour-propre attend ici le littérateur? Il existe à Bruxelles une Académie royale des Sciences et Belles-Lettres. On y admet des astronomes, des mathématiciens, des naturalistes, des historiens, des philologues, des commentateurs, tout ce que vous voudrez; mais de littérateurs, point. Je n'entends pas dire qu'il ne s'y trouve pas des gens de lettres; loin de là, plusieurs sont littérateurs, et très distingués; j'entends que ce n'est pas à titre d'homme de lettres qu'aucun d'eux a vu s'ouvrir pour lui les portes de l'Académie. (Baron, 1837: 10-16).

Au chapitre des manques, Charles Muquardt ajoutera un autre élément, dans son essai *De la propriété littéraire internationale*. «La critique littéraire n'existe pas encore en Belgique» :

L'appréciation d'un livre écrit en français ne peut venir que de la France même. La Belgique ne dispose pas non plus d'un catalogue de tous les livres imprimés dans le pays, alors que dans toutes les contrées qui possèdent une littérature propre, on publie, à frais communs, une bibliographie nationale. Dans notre pays, jusqu'en 1844, c'est le chef d'une maison de librairie qui a publié seul et à ses frais la bibliographie du pays. (Muquardt, 1851 : 44).

S'il ne croit pas à l'avenir d'une littérature nationale, Baron estime que la Belgique doit plutôt ambitionner d'inscrire ses réussites parmi celles dont la France s'enorgueillit — avec tant de morgue, parfois. Parmi les facteurs invoqués, à l'époque comme par la critique ultérieure, pour expliquer une certaine pauvreté des

lettres belges, aucun ne fut aussi largement incriminé que le poids du modèle français :

Comme nous n'avions, pour ainsi dire, à lire que des contrefaçons d'ouvrages français, nous avons peu à peu adopté les idées françaises, nous avons pris l'habitude de juger toute chose sous le point de vue de la France. Aujourd'hui nous sommes si avancés dans cette voie, nous nous sommes si bien appropriés la partialité française, que nous avons dédaigné ou du moins nous avons constamment négligé de connaître les autres peuples de l'Europe (*Revue de Belgique*, tome III : 243).

Cet intérêt privilégié a profité particulièrement d'une reproduction massive de la presse française, au point qu'on peut se demander si les talents d'écriture des auteurs belges, en se fixant sur une matière étrangère, n'ont pas été détournés des ressources qu'offrait le terreau national, y compris celui de la politique. On se procure à Bruxelles les reproductions de la *Revue des deux mondes* ou de la *Revue de Paris*, livrée à quinze francs l'an au lieu de quatre-vingts pour l'originale. Mais c'est surtout «à l'infâme *Siècle*», selon Baudelaire, qu'est abonnée «toute la Belgique» : production «qui n'est que ridicule en France, mais qui, chez des peuples barbares, comme celui-ci, est un journal infâme» (Baudelaire, 1976 : 881).

Hellemans (1983) a dressé la liste des réimpressions de revues et périodiques, qui s'élèvent à un total de cent dix revues. D'une façon générale, on peut dire que le prix de la presse contrefaite descend au quart de celui demandé en France, grâce à des réductions de format et par le caractère plus compact de la composition. La qualité des reproductions sera évidemment, comme de tradition, mise en cause. Mais la tradition montre aussi que les artisans belges, depuis le XVIII^e siècle, étaient pour le moins capables de rivaliser avec leurs confrères des bords de la Seine (Ledain, 1995 : 56).

À la reproduction intégrale de journaux étrangers s'ajoute la pratique consistant à user de la colle et des ciseaux pour alimenter tel périodique national. La *Macédoine littéraire* se targue de reproduire les romans des «écrivains les plus remarquables de l'époque», proposés à trois francs cinquante quand l'édition parisienne coûterait plus de cent francs (Hellemans, 1983 : 314).

On ne peut négliger le rôle qu'a joué la presse française dans le progrès intellectuel de la jeune Belgique. Celle-ci assiste aux profonds bouleversements de mentalité dont la France louis-philipparde est le théâtre. Elle se passionne pour les troubles de 1839, comme elle suivra de près l'avènement et l'évolution de la II^e République. Elle découvre la prolifération des projets «socialistes» — christianisme social de Lamennais et Lacordaire, école phalanstérienne de Fourier et Considérant, communisme de Blanqui et Proudhon, etc. Quand il ne s'instruit pas par la lecture, le public retrouve ces idées à la scène : la comédie de Labiche, qui occupe la scène liégeoise en 1848, résonnera de références aux «anarchistes», «terroristes», «communistes», «carlistes» ou théoriciens de «l'organisation sociale». L'auteur d'une *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830*, Masoin, ira même jusqu'à incriminer la passion du politique, parmi les causes de «l'incapacité des Belges». Ceux-ci se montrent trop occupés de la «liberté des cultes», des querelles relatives à l'enseignement, religieux ou laïc, du débat sur la liberté de la presse ou les «garanties constitutionnelles». Écho des observations de Baudelaire sur

les débordements de l'«impiété belge» — «un fameux chapitre, celui-là» (Baudelaire 1976: 886)? «Prêtréphobie» et «jésuitéphobie» portèrent en effet au pouvoir le parti libéral lors des élections de 1847, aux dépens des cléricaux.

L'unitarisme belge trouvera sous la plume de Masoin une ultime réponse à la question de l'«incapacité littéraire»: l'indifférence wallo-flamande «pour tout ce qui n'est pas d'intérêt matériel». Telle est encore, selon Baudelaire, la mentalité de «L'Amateur des beaux-arts en Belgique» :

Un ministre, qu'on dit le Mécénas flamand,
Me promenait un jour dans son appartement,
Interrogeant mes yeux devant chaque peinture,
Parlant un peu de *l'art*, beaucoup de la nature,
Vantant le paysage, expliquant *le sujet*,
Et surtout me marquant *le prix* de chaque objet...
(Baudelaire, 1976 : 967-968)

En des termes plus convenables, Charles Faider (1836) pariera de situer l'avenir de la littérature nationale dans son «réalisme». Celle-ci n'est-elle pas plus près «du vrai, du modéré, du sage»? «Elle n'a pas les écarts ou la légèreté ou le vague de l'autre.» Encore peut-on craindre, pronostique Eugène Robin dans son essai *De la contrefaçon belge* de 1844, que le discret murmure soit couvert par le «bruit de la littérature parisienne». En 1852, en prévision de «l'abolition prochaine de la contrefaçon», *La Renaissance illustrée* applaudit à la disparition d'une «multitude de petits journaux, de revues de modes et de recueils soi-disant littéraires », qui n'avaient vécu qu'en se nourrissant «de pillages et de forbanerie» (tome XV, 15 mai 1852). Seront récompensés les périodiques «qui ont défendu ou consacré le principe de la propriété littéraire par une notable quantité d'articles originaux», puisqu'ils échapperont aux «conventions diplomatiques» sanctionnant le brigandage typographique.

Dans un pays d'amalgame comme la Belgique, comment envisager un «déficit» artistique affectant la production française sans faire intervenir la composante flamande? Cette problématique se manifeste de façon particulièrement visible à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, héritière de l'Académie fondée par l'impératrice Marie-Thérèse en 1771, où continue de se retrouver après 1830 l'élite des deux communautés nationales. Force est de constater que la mise en valeur de la littérature en langue du Nord s'impose très rapidement et avec une vigueur dont ne bénéficie pas toujours son homologue des provinces wallonnes (Droixhe, 2003a).

Dès 1832, par exemple, la deuxième question d'histoire mise au concours porte sur «l'état de la poésie flamande depuis le commencement du XIII^e siècle jusqu'au XV^e exclusivement» (*Bulletin de l'Académie*, I, 12). Mais les directeurs et membres de l'institution veilleront en général à l'équilibre linguistique. Le baron de Stassart prodigue le «nous» associatif des deux communautés, dans ses rapports de 1835 et 1836 (*Bulletin de l'Académie*, tome II, 187-195, et tome III, 202-208). Animés par «le désir de voir notre beau pays occuper une place honorable», les académiciens font émerger «notre histoire», revivre «nos souvenirs historiques» et «nos anciens monuments» – comme si rien n'avait jamais séparé Wallons et Flamands, ou sujets des «provinces belgiques» et *citains* de la principauté ecclésiastique de Liège.

D'historique, l'assimilation se fait quasi génétique. Stassart n'exalte plus seulement des «compatriotes» illustres, mais des «ancêtres» :

Nos anciennes institutions, chaque jour, sont mieux appréciées, les hauts faits de nos ancêtres plus connus, et les grands hommes dont se glorifie la Belgique commencent à devenir, en quelque sorte, les objets d'un culte patriotique... (*Bulletin de l'Académie*, II, 188).

Stassart définit assez bien le phénomène quand il l'attribue à une «magique influence» du mot *patrie* «sur les cœurs belges». En un tour de main, «la Belgique est parvenue à se donner un cachet distinctif», qu'elle «doit surtout à cet esprit d'association qui ne peut jeter de profondes racines que dans les pays où la loyauté, la bonne foi, forme pour ainsi dire le type du caractère national». Mais loyauté et bonne foi ne préservent pas toujours du retour des préjugés ethnico-linguistiques. Paradoxalement, c'est le baron de Stassart lui-même qui donne le branle d'un courtois mais ferme affrontement quand il offre à une revendication flamande déjà bien affirmée l'occasion d'une première provocation (*Bulletin de l'Académie*, II, 192-193). Déplorant la disparition d'un historien hollandais, il le félicite d'avoir écrit son livre principal «dans la langue la plus propre à rendre, en peu de temps, sa réputation européenne», c'est-à-dire en français, bravant ainsi «de mesquins préjugés». Ces derniers, pouvait-on lire entre les lignes, étaient donc attachés à l'emploi de la langue nationale par les nationaux, c'est-à-dire le néerlandais.

Le militantisme linguistique et littéraire flamand empruntait aussi, parfois, des voies détournées. Est-ce céder à un mirage rétrospectif que d'observer l'affirmation d'une Flandre unie et puissante dans certaines oeuvres présentées ou discutées à l'Académie? L'orangiste Jan Frans Willems s'attache à «la chronique flamande de Van Heelu, relative à la bataille de Woeringen qui décida de la réunion du duché de Limbourg au Brabant» (*Bulletin de l'Académie*, III, 207). En 1835, la figure de Jacques Van Artevelde, artisan de l'unité politique flamande, est mise à l'honneur, soit à l'occasion d'une étude sur les chambres de rhétorique, soit comme symbole de «l'esprit d'indépendance» et d'attachement «bourgeois» aux «libertés en péril» (*Bulletin de l'Académie*, II, 206 et 457-461). Quand le baron de Stassart évoque l'histoire de ces libertés, il ne manque évidemment pas de mêler au tableau «l'opiniâtre résistance» des Gaulois. Mais le ton qui domine est tantôt germanique, avec l'éloge de la «race héroïque des Pépins» ou la «bravoure et sagesse» de «nos princes flamands [...] sur le trône de Constantinople », tantôt antifrançais, quand est mise en cause «la domination étrangère» établie à la suite de l'annexion du pays par la République et l'Empire. À cette époque, particulièrement, la patrie «n'existait plus». Dans le discours national, ce qui était à conquérir a les traits fantasmatiques de ce qui est déjà perdu.

Le traitement qui y est réservé à la province de Liège est significatif à cet égard. L'ancienne principauté de Liège avait pleinement adhéré aux idéaux des Lumières françaises et avait fait, en août 1789, sa Révolution. Philosophisme et culte napoléonien y ont laissé trop de traces, qui empêchent d'aligner les traditions de la «petite France de Meuse» sur celles du Nord. Liège avait trop ouvertement montré son souci d'indépendance et s'était volontiers mise au service des ennemis de la Flandre. Ainsi, la comtesse Richilde avait jadis déplu «aux Flamands, surtout au peuple de la Flandre flamingante» (mémoire de l'historien Marchai sur Arnoult III; *Bulletin de l'Académie*, III, 283-284). Elle se sauva et ne dut son salut «qu'en faisant

le relief de ses états patrimoniaux sur l'autel de Saint-Lambert de Liège ». Aussi Liège et sa province n'apparaissent-elles dans les débats et mémoires de l'Académie, au cours des premières années, qu'au chapitre de l'archéologie. L'histoire nationale s'accommodait plus facilement du silence des pierres que d'une chronique ne cessant d'exalter la singularité d'un peuple réputé instable et «dangereux».

Toutes ces considérations expliquent dans une large mesure l'«incapacité littéraire» qui affecte la Belgique. Mais aucune n'est aussi présente dans les discours que la contrefaçon, désignée comme principale responsable de la situation. Sur ce point, aux déplorations des auteurs belges répondent les plaintes, plus amères encore, des éditeurs et écrivains français. Dès 1829, une «commission d'enquête de la librairie de Paris» dresse l'acte d'accusation dans une *Requête présentée à Leurs Excellences les Ministres du Roi* :

Les contrefaçons qui se font journellement, dans une contrée voisine et amie, des meilleurs ouvrages nouveaux publiés en France, sont une cause principale du dépérissement progressif du commerce de la librairie et arrêtent une foule d'entreprises littéraires qui ne peuvent plus se réaliser. La position du libraire français est aujourd'hui celle d'un armateur qui voit des forbans rôder autour du port, prêts à courir sur chaque embarcation qui se hasarde en mer; il désarme et attend que son gouvernement fasse respecter le pavillon national.

Sans sourciller, Hen soutiendra dans *La Réimpression, étude de cette question considérée du point de vue des intérêts belges et français* (1851) que l'édition française a non seulement intégré la donnée belge dans ses estimations de rentabilité, mais qu'elle a mythifié la contrefaçon pour justifier ses erreurs (Hen, 1851 : 61-62).

La France prit, à partir de 1846, de sévères mesures envers cette contrebande qui jouait parfois le rôle de bouc émissaire. Édouard Wacken a raconté comment il lui fut impossible, cette année-là, de faire parvenir aux acteurs du théâtre de Lille l'édition belge de son *André Chénier* (rapporté par Liebrecht, 1924 : 24-25). «Quelque temps après, je me rendis à Paris, et j'eus grand soin de dissimuler sur mes papiers ma qualité d'homme de lettres de peur d'être saisi moi-même comme une odieuse contrefaçon.» La commission Villemain répondit aux attentes des éditeurs en obtenant enfin que fût prohibée l'importation de livres en langue française. L'interdiction fit l'objet d'une convention franco-belge signée le 22 août 1852 et appliquée à partir du 13 mai 1854. Le *Bibliophile belge* put dès lors entonner à son compte la rengaine de l'arroseur arrosé :

Sous prétexte qu'elle a pour devoir de proscrire la contrefaçon, la France qui introduit ses livres sans difficulté chez nous, repousse les nôtres d'une manière presque absolue : la chose va si loin qu'il est plus facile de faire parvenir un volume imprimé en Belgique à Saint-Pétersbourg qu'à Paris (tome III, 1re série : 328).

Wacken, nous apprend la *Gazette de Liège* du 2 mai 1848, était à Paris lors des journées de février 1848. Celles-ci virent l'éditeur Hetzel envoyé par Lamartine en mission d'information en Belgique (Gaudon, 1988). Comment ne pas accorder à celui-ci le mot de la fin, du point de vue de l'histoire intellectuelle moderne? «L'art et l'industrie belges ont à coup sûr décuplé la valeur du marché étranger. C'est grâce à la contrefaçon que nos livres sont partout, que nos écrivains français sont

populaires dans le monde entier.» Plaidoyer qu’exprimèrent à leur manière les humoristes du *Charivari*, quand ils annoncèrent quelque peu prématurément, dans leur numéro du 26 février 1848 :

Le bruit s’est répandu dans Paris et a acquis beaucoup de consistance que la Belgique s’était déclarée république. Léopold aurait pris la route de Londres. Cette fois nous crierons : Vive la contrefaçon. (*Charivari*, n° 57; repris dans la *Gazette de Liège* du 28 février 1848.)

*

Voir aussi : 1830 – L’indifférence en matière de littérature; 1838 – Un essai d’épopée nationale; 1839 – La littérature belge aura-t-elle lieu?; 1862 – Le contrat du siècle ; 1880 – Les choix d’un éditeur : de la Commune au naturalisme.

Bibliographie : *Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 1772-1794*, 1973. Bruxelles, Palais des Académies. – BARON, A., 1837. *Mosaïque belge, mélanges historiques et littéraires*, Bruxelles, Hauman, Cattoir et Cie. – BAUDELAIRE, Ch., 1976. *Œuvres complètes*, tome II, éd. Cl. Pichois, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade». – *Bulletin de l’Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1832, Bruxelles, Hayez, tome. I sq. – CLAES, P.-F., 1834. *Recueil encyclopédique belge*, tome V. – FAIDER, Ch., 1836. «De la nationalité littéraire en Belgique», in *Revue belge*, tome III. – HEN, Ch., 1851. *La Réimpression, étude de cette question considérée du point de vue des intérêts belges et français*, Bruxelles, Decq. – HETZEL, P.-J., 1854. *Note sur la contrefaçon. De son abolition et de ses conséquences*, Bruxelles, Labroue. – MASOIN, F., 1902. *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830*, Bruxelles, Lebègue. – NERVAL, G. de, 1993. *Œuvres complètes*, tome III, éd. J. Guillaume et Cl. Pichois, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade». – NOTHOMB, J.-B., 1834. *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, Bruxelles, Méline, 3e édition. – *Requête présentée à Leurs Excellences les Ministres du Roi par la Commission d’enquête de la librairie de Paris*, Paris, F. Didot, 1829. – *La Revue belge publiée par l’Association nationale pour l’encouragement et le développement de la littérature en Belgique*, Liège, Jeunehomme. – ROBIN, E., 1844. «De la contrefaçon belge», in *Revue des deux mondes*, 15 janvier. – SAINTE-BEUVE, Ch.-A., 1957. *Correspondance générale*, tome VII, 1847-1849, éd. J. Bonnerot, Toulouse/Paris, Privat/Didier. – WEUSTENRAAD, Th., 1835a. «Rapport de Monsieur le Secrétaire général sur l’état de l’Association nationale pour l’encouragement et le développement de la littérature», in *Revue belge*, tome I. – *Id.*, 1835b. «Appel au public», *ibid.*, tome I. – *Id.*, 1836. «Lettre à M. Michel Chevalier», *ibid.*, tome IV.

Sources critiques : CHARLIER, 1948. *Le Mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*, tome I, *La Bataille romantique*. – *Id.*, 1950. «Balzac et la Belgique ». – *Id.*, 1959. *Le Mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*, tome II, *Vers un romantisme national*. – DEPREZ, 1990. «De Franse en Nederlandse nadruk in België. “La nation la moins littéraire du monde, puisqu’elle copie tout et ne produit rien”?» – DOPP, 1932. *La Contrefaçon des livres français en Belgique de 1815 à 1852*. – DROIXHE, 1989. «Symétries? Flamand, wallon et politique de la langue à la Révolution française». – *Id.*, 1997. «Réflexions sur les catalogues de librairie à Liège dans la première moitié du XIXe siècle». – *Id.*, 2003a. «*La Plus Parfaite Harmonie*. Langue et nationalité aux origines de l’Académie de Belgique (1831-1837) ». – *Id.*, 2003b. «*La Gazette de Liège*, le théâtre, les femmes et la Révolution de 1848». – DROIXHE et VANWELKENHUIZEN, 1996. «La vie intellectuelle». – FAYT, 1993. *Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles (septembre 1863-mai 1871)*. – GAUDON, 1988. «Une mission de P.-J. Hetzel en Belgique (mai 1848)». – GODFROID, 1977. «Contrefacteurs et contrefaçons belges». – *Id.*, 1987. «Nouveau panorama de la contrefaçon

belge». – *Id.*, 1998. *Aspects inconnus et méconnus de la contrefaçon en Belgique*. – HANSE, 1978. «Le romantisme dans les provinces wallonnes». – HELLEMANS, 1983. *Essai bibliographique de la contrefaçon des revues françaises (1815-1854)*. – LEDAIN, 1995. *La Réimpression littéraire en Belgique de 1815 à 1852 et ses influences sur le développement de la littérature belge*. – LIEBRECHT, 1924. «L'imprimerie, l'édition et la librairie en Belgique de 1800 à 1852». – MORTIER, 1978. «Le siècle des Lumières aux pays de Liège, de Namur et de Hainaut». – PICHOS, 1957. *L'Image de la Belgique dans les lettres françaises de 1830 à 1870. Esquisse méthodologique*. – SÉVERIN, 1914. *Théodore Weustenraad, poète belge*.